

**Mairie du 3<sup>e</sup> Secteur**

**Conseil d'Arrondissements du 9 avril 2015**

La séance du Conseil des 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> arrondissements du jeudi 9 avril 2015 est ouverte dans les formes réglementaires à 19 heures 09, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLES, Maire du 3<sup>ème</sup> Secteur.

**Monsieur le Maire.**- Mesdames et Messieurs, si vous en acceptez le principe pour ouvrir ce Conseil d'Arrondissements, nous allons désigner comme secrétaire de séance notre benjamin, M. Arthur Ohanessian. S'il n'y a pas d'opposition, M. Arthur Ohanessian va donc faire l'appel.

*(Pas d'opposition)*

*(Appel nominal par M. Ohanessian)*

**Monsieur le Maire.**- J'ai une procuration de Jean-Pierre Baumann pour Roselyne Audan, une de Marie-Arlette Carlotti pour Muriel Prisco et une de Lucette Alberto pour Monique Daubet, et une d'Albert Guigui pour Josette Ventre.

Avant de commencer ce Conseil d'Arrondissements, permettez-moi de féliciter trois conseillers généraux, maintenant départementaux, qui sont issus de notre Conseil d'arrondissements. Toutes nos félicitations à Maurice Di Nocera, Marine Pustorino, Benoît Payan et j'aurai une petite pensée pour mon amie, Monique Daubet, qui a aussi été candidate.

*(Applaudissements.)*

À vous trois, avec des sensibilités parfois différentes, de bien représenter les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> arrondissements dans cette belle institution du Conseil Départemental. Y-a-t-il des remarques sur le PV de la séance du 12 février 2015 ?

*(Pas de remarque.)*

***Le procès-verbal du 12 février 2015 est adopté  
à l'unanimité***

**RAPPORT 15/06/03/UAGP**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION.  
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN.  
SERVICE DE L'ESPACE URBAIN - Aide au ravalement de  
façades dans le cadre de l'opération Grand Centre-Ville  
(OGCV) - Attribution de subventions aux propriétaires  
privés dans le cadre des injonctions de ravalement de  
façades situées sur les axes prioritaires de  
l'opération Grand Centre-Ville.

Rapporteur : Mme Josepha COLIN *(Lecture du rapport)*

***Le rapport n°15/06/03/UAGP est approuvé à la majorité  
Abstention du groupe Marseille Bleu Marine***

**RAPPORT 15/07/03/UAGP**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE URBANISME AMÉNAGEMENT ET HABITAT.  
SERVICE PROJETS URBAINS - Élaboration du Plan Local  
d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) - Avis de la Ville de  
Marseille sur les propositions de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole concernant les modalités  
de collaboration entre la Communauté Urbaine Marseille

Provence Métropole et les communes membres pour l'élaboration du PLUi.

Rapporteur : M. Albert LAPEYRE (*Lecture du rapport*)

***Le rapport n°15/07/03/UAGP est approuvé à la majorité  
Abstention du groupe Marseille Bleu Marine***

**RAPPORT 15/08/03/UAGP**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE URBANISME AMÉNAGEMENT ET HABITAT.  
SERVICE PROJETS URBAINS - Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) - Avis de la Ville de Marseille sur les propositions de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole concernant les objectifs poursuivis pour l'élaboration du PLU intercommunal et les modalités de la concertation.

Rapporteur : M. Albert LAPEYRE (*Lecture du rapport*)

**Monsieur le Maire.**- Le rapport est quasi identique au précédent avec toutefois une différence technique.

***Le rapport n°15/08/03/UAGP est approuvé à la majorité  
Abstention du groupe Marseille Bleu Marine***

**RAPPORT 15/09/03/UAGP**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE URBANISME AMÉNAGEMENT ET HABITAT.  
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'HABITAT - SERVICE DU LOGEMENT ET URBANISME - Engagement Municipal pour le logement - Aides à la réalisation de 4 opérations.  
Ronde 1<sup>er</sup> arrondissement - Villa Chartreux 4<sup>ème</sup> arrondissement - Hameau « 5<sup>ème</sup> » 5<sup>ème</sup> arrondissement.  
Séraphin 15<sup>ème</sup> arrondissement.

Rapporteur : M. Philippe MEMOLI (*Lecture du rapport*)

*Le rapport n°15/09/03/UAGP est approuvé à la majorité  
Vote contre du groupe Marseille Bleu Marine*

RAPPORT 15/10/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION CULTURE ET SOLIDARITÉ.  
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRÈCHES ET DE LA  
JEUNESSE - Division Contrat Enfance Jeunesse - Création  
d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et  
attribution de subvention de fonctionnement.

Rapporteur : Mme Camille MINETTI (*Lecture du rapport*)

Monsieur le Maire.- Ce sont des RAM, à ne pas confondre avec les MAM pour ceux qui sont de grands spécialistes. Il s'agit là d'un Relais d'assistantes maternelles dans lequel on vient se renseigner alors que la MAM, Maison d'assistantes maternelles, est un regroupement d'assistantes maternelles dans lequel on amène des enfants, c'est un mode de crèche. J'ai préféré devancer une question que quelqu'un aurait dû poser, avant que je demande de passer au vote.

*Le rapport n°15/10/03/ECSS est approuvé à la majorité  
Abstention du groupe Marseille Bleu Marine*

RAPPORT 15/11/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VALORISATION DES ÉQUIPEMENTS.  
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET DE L'ARCHITECTURE.  
SERVICE ÉTUDES ET CONDUITE D'OPÉRATIONS - Rénovation de  
la piscine Vallier 2, boulevard Françoise Duparc - 4<sup>ème</sup>  
arrondissement - Approbation de l'augmentation de  
l'affectation de l'autorisation de programme relative  
aux études et travaux.

Rapporteur : M. Marcel SPORTIELLO (*Lecture du rapport*)

***<sup>2</sup>Le rapport n°15/11/03/ECSS est approuvé à la majorité  
Abstentions du groupe Marseille Bleu Marine  
et du groupe Cap à Gauche***

RAPPORT 15/12/03/DDCV

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION.  
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN.  
SERVICE ENVIRONNEMENT ET STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE.  
DÉLÉGATION GÉNÉRALE MODERNISATION ET GESTION DES  
RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES - Présentation du  
rapport sur la situation en matière de Développement  
Durable pour l'année 2014.

Rapporteur : M. Éric GIANCARLI (*Lecture du rapport*)

***Le rapport n°15/12/03/DDCV est approuvé à la majorité  
Abstention du groupe Marseille Bleu Marine***

RAPPORT 15/13/03/DDCV

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION.  
DIRECTION DE LA MER DU LITTORAL ET DU NAUTISME. SERVICE  
DES ACTIVITÉS NAUTIQUES ET MARINES - Approbation d'un  
nouveau tarif pour les sachets repas servis sur les  
bases nautiques municipales.

Rapporteur : Mme Monique DAUBET-GRUNDLER (*Lecture du  
rapport*)

Monsieur le Maire.- Les sachets repas sont  
comme les paniers-repas.

Mme DAUBET.- Ils sont à 3,50 € car ce sont  
des repas froids.

***Le rapport n°15/13/03/DDCV est approuvé à la majorité  
Abstention du groupe Marseille Bleu Marine***

RAPPORT 15/14/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VALORISATION DES ÉQUIPEMENTS.  
DIRECTION DES SPORTS - Transport des enfants et des jeunes accueillis dans les structures situées dans les 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arrondissements vers les équipements sportifs, les parcs et espaces naturels de Marseille.

Rapporteur : Mme Maryse AILLAUD (*Lecture du rapport*)

*Le rapport n°15/14/03/ECSS est approuvé à la majorité  
Abstention du groupe Marseille Bleu Marine*

RAPPORT 15/15/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VALORISATION DES ÉQUIPEMENTS.  
DIRECTION DES SPORTS - Snack de la piscine Vallier.  
Exonération partielle de la redevance due au titre de l'année 2015 par la société Chiara M.

Rapporteur : Mme Josette VENTRE (*Lecture du rapport*)

M. PAYAN.- Madame Ventre, a-t-on une idée de la baisse de revenus d'activité du snack et sur quoi l'a-t-on évaluée ? On a dit « à la louche » un semestre, mais sur...

Mme VENTRE.- Personnellement, je ne le sais pas.

M. PAYAN.- C'était pour information, n'y voyez pas de question piège.

Monsieur le Maire.- C'est une bonne question que j'aurais même pu poser.

M. PAYAN.- Je suis content de l'avoir fait à votre place, Monsieur le Maire.

(Rires.)

**Monsieur le Maire.**- Je me permets de temps en temps de me reposer l'esprit. Honnêtement, je n'ai pas de réponse. On pourra demander au Service des Sports, à M. Miron. Je parle sous le contrôle de Marcel Sportiello qui va souvent au stade Vallier, il est vrai que les travaux ont provoqué beaucoup de nuisances et une baisse de fréquentation du snack. Après, comment cela est-il évalué pour qu'on lui enlève cette somme et non pas une somme plus ou moins importante ? Souvent, il y a tout de même une demande qui est faite au snack. On avait eu le cas lors des gros travaux du stade Vallier : si je me souviens bien, une demande avait été faite pour avoir les chiffres de l'expert-comptable de la société afin que l'on puisse comparer d'une année sur l'autre, sinon c'est à la « bonne tête » du client. Mais on pourra se renseigner si vous en faites la demande. Il n'y a pas de souci.

***Le rapport n°15/15/03/ECSS est approuvé à la majorité  
Abstention du Groupe Marseille Bleu Marine***

**RAPPORT 15/16/03/EFAG**

**Approbation du Compte d'Exécution de l'État Spécial.  
Exercice 2014.**

Rapporteur : Mme Martine Claude TIMSIT

**Monsieur le Maire.**- Je ne participe ni au vote ni à la discussion. Si vous avez des questions, rapprochez-vous de Mme Timsit.

**Mme TIMSIT.**- Avant de commencer, j'ignore si c'est d'usage ou une coutume, je voulais tout de même

souhaiter un bon anniversaire : il y a deux jours exactement, nous avons notre premier Conseil d'arrondissements, cela fait donc un an. Bon anniversaire !

*(Applaudissements.)*

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, en application du Code général des Collectivités territoriales, le Conseil d'arrondissements est appelé à se prononcer, pour avis, sur le Compte d'Exécution de son État Spécial 2014. Ce document retrace les dépenses effectuées par la Mairie des 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> arrondissements, sur ses crédits de fonctionnement et d'investissement en 2014. Je vais donc donner quelques chiffres, un énorme pavé fastidieux vous a été joint.

Fonctionnement :

- En recettes, dotations et report à nouveau :  
2 010 499 € ;

- En dépenses, plus les engagements à venir sur 2015 :  
1 663 028 € ;

Soit la somme positive de 347 471 € et un taux d'exécution de fonctionnement de 83 %.

Investissement :

- En recettes, dotations plus report à nouveau :  
205 670 € ;

- En dépenses, plus les engagements : 192 651 € ;

Soit un solde positif de 13 019 € avec un taux d'exécution de 94 %.



On ne peut que constater la bonne gestion de ce compte d'exécution 2014 : maîtrise des dépenses, pas d'intérêts moratoires, ce qui signifie que nos fournisseurs sont payés dans les délais impartis, un fonds de roulement de 17 % au démarrage de l'année 2015 et un investissement presque maximum au service de nos administrés. Je profite de ce rapport pour remercier les Services Financiers de notre Mairie qui suivent la comptabilité avec sérieux et compétence.

C'est pourquoi je propose au Conseil d'arrondissements de prendre la délibération suivante :

Article 1 : le Conseil d'arrondissements approuve le Compte d'Exécution de l'État Spécial 2014 joint en annexe.

**Monsieur le Maire.**- Merci, Madame Timsit. Y-a-t-il des remarques sur ce rapport ?

*(Pas de remarque.)*

***Le rapport n°15/16/03/EFAG est approuvé à la majorité***

***Abstention du groupe Marseille Bleu Marine***

***M. le Maire ne prend pas part au vote***

**RAPPORT 15/17/03/ECSS**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE VALORISATION DES ÉQUIPEMENTS.  
DIRECTION DES SPORTS - Mise à disposition à titre gratuit du stade Vallier le 18 avril 2015 au profit de l'association Anciens Footballeurs Méditerranéens PACA (AFM-PACA) .**

Rapporteur : M. Marcel SPORTIELLO (*Lecture du rapport*)

**Monsieur le Maire.**- C'est pour une association bien connue qui s'occupe des enfants

cancéreux, en particulier de l'Assistance publique. Il s'agit de l'Association Graine de Tournesol que nous connaissons bien ici.

***Le rapport n°15/17/03/ECSS est approuvé à la majorité  
Abstention du groupe Marseille Bleu Marine***

**RAPPORT 15/18/03/ECSS**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION CULTURE ET SOLIDARITÉ.  
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ.  
Attribution de subventions à des associations d'Intérêt  
Social - 1<sup>ère</sup> répartition 2015.**

Rapporteur : Mme Jacqueline LAURENZATI (*Lecture du rapport*)

***Le rapport n°15/18/03/ECSS est approuvé à la majorité  
Abstention du groupe Marseille Bleu Marine***

**RAPPORT 15/19/03/UAGP**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DES GRANDS  
ÉQUIPEMENTS ET DES GRANDS ÉVÉNEMENTS - Attribution de  
subventions pour des manifestations sportives se  
déroulant au Palais des Sports pendant le 1<sup>er</sup> semestre  
2015 - 2<sup>ème</sup> répartition.**

Rapporteur : M. Arthur OHANESSIAN (*Lecture du rapport*)

**M. DI NOCERA.**- Monsieur le Sénateur-Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues, je voudrais simplement faire remarquer que l'enveloppe du Palais des Sports a été considérablement réduite, compte tenu des contraintes budgétaires, avec une baisse de subventions comprise entre 30 % et 35 %. Les organisateurs l'ont compris et cela n'empêche pas qu'il puisse y avoir la qualité dans ce Palais des Sports, au

même titre que le Dôme que vous connaissez toutes et tous. Merci beaucoup.

***Le rapport n°15/19/03/UAGP est approuvé à la majorité  
Abstention du groupe Marseille Bleu Marine***

**RAPPORT 15/20/03/ECSS**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION CULTURE ET SOLIDARITÉ.  
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRÈCHES ET DE LA  
JEUNESSE - SERVICE DE LA JEUNESSE - Attribution de  
subventions de fonctionnement aux associations  
intervenant dans le cadre des Temps d'Activités  
Périscolaires - année scolaire 2014/2015 - Approbation  
de 10 avenants aux conventions d'objectifs.

Rapporteur : Mme Camille MINETTI (*Lecture du rapport*)

***Le rapport n°15/21/03/ECSS est approuvé à la majorité  
Abstentions du groupe Marseille Bleu Marine  
et du groupe Cap à Gauche***

**RAPPORT 15/21/03/ECSS**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION CULTURE ET SOLIDARITÉ.  
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRÈCHES ET DE LA  
JEUNESSE - Contrat Enfance Jeunesse et Objectif Jeunes  
Financement 2015 des Accueils de Loisirs Sans  
Hébergement, des Accueils de Jeunes et des Ludothèques  
engagés dans une action Démarche Qualité - 2<sup>ème</sup>  
répartition 2015.

Rapporteur : Mme Camille MINETTI (*Lecture du rapport*)

***Le rapport n°15/21/03/ECSS est approuvé à la majorité  
Abstention du groupe Marseille Bleu Marine***

**RAPPORT 15/22/03/ECSS**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION CULTURE ET SOLIDARITÉ.  
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ.  
SERVICE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA LUTTE CONTRE  
L'EXCLUSION - Attribution de subventions à des  
associations de Solidarité, de Lutte contre l'Exclusion  
et d'Intégration - 1<sup>ère</sup> répartition 2015.

Rapporteur : Mme Maryse AILLAUD (*Lecture du rapport*)

Monsieur le Maire.- Y a-t-il des remarques ?

M. RUAS.- Je ne participerai pas à ce vote.

Monsieur le Maire.- Bien évidemment, pour la  
Croix Rouge. On note bien au procès-verbal que M. Ruas  
ne prend pas part au vote.

*Le rapport n°15/22/03/ECSS est approuvé à la majorité*

*Abstention du groupe Marseille Bleu Marine*

*M. Ruas ne prend pas part au vote*

RAPPORT 15/23/03/EFAG

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION.  
DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ.  
Exonération des redevances d'occupation du domaine  
public et des taxes sur la publicité - Travaux de  
réfection de la place Edmond Audran - 4<sup>ème</sup>  
arrondissement.

Rapporteur : M. Anselme DUGAIN (*Lecture du rapport*)

Mme LOTA.- J'ai la réponse à M. Payan...

Monsieur le Maire.- Madame Lota, je sais que  
vous connaissez le sujet par cœur, on peut donc  
apporter la réponse avant même que la question soit  
posée par M. Benoît Payan. (*Rires.*)

**Mme LOTA.**- Monsieur le Maire, l'exonération vient du fait que les commerçants utilisent des terrasses. À partir du moment où ces terrasses ont été quasiment inexistantes à l'occasion des travaux, il était tout à fait normal qu'on les exonère.

**Monsieur le Maire.**- J'ajouterai que les travaux ont pris beaucoup de retard puisqu'à l'époque, il a fallu faire un avenant au contrat de l'entreprise qui réalisait les plus gros travaux sur la Place Edmond Audran. Il y a eu une absence de travaux pendant plusieurs mois et la Communauté urbaine n'a pu faire reprendre ces travaux, dans le cadre d'un avenant, que plusieurs mois après. Comme vous avez régulièrement fréquenté un établissement de la Place Audran pendant et hors campagne électorale, vous avez pu remarquer que parfois vous étiez sur la terrasse, mais parfois vous n'y étiez pas à cause des travaux. Mme Lota s'est précipitée pour répondre à la question avant même qu'on la lui pose !

**M. PAYAN.**- C'est un fait partagé. (Rires)

Puisque vous me tendez la perche et que Mme Lota a bien gentiment répondu à ma question, je suggère, Madame Lota, puisque vous fréquentez un autre établissement tout aussi réputé sur les berges du Lacydon sur le Vieux-Port, il serait intéressant de savoir si vous pourriez demander à la Communauté urbaine d'aider la Ville dans cette partie d'exonération : apparemment, comme le dit M. le Sénateur-Maire, les retards sont du fait de la Communauté urbaine. C'est donc directement imputable à la Communauté urbaine, davantage qu'à la Ville qui, on

le sait, est à flux tendu concernant ses finances. Il semblerait que la Ville pourrait demander une vraie aide à la Communauté urbaine qui, j'en suis sûr, répondra favorablement à cette demande de la Ville.

**Mme LOTA.**- Encore une fois, Monsieur Payan, je m'en suis préoccupée.

**M. PAYAN.**- Merci.

**Monsieur le Maire.**- Elle est parfaite !

**Mme LOTA.**- Je m'en suis préoccupée pour la simple raison que, M. le Maire vient de l'expliquer, les travaux ont duré très longtemps puisqu'il y a eu des avenants. J'ai contacté les services techniques qui m'ont dit *On ne comprend pas pourquoi il vous importe d'avoir autant de détails et autant de précisions.* J'ai répondu qu'il était tout à fait normal que l'on puisse avoir des informations dans la mesure où l'on s'apprêtait à pratiquer des exonérations. Les services ont répondu *À la Communauté urbaine, on ne pratique aucune exonération.*

**M. PAYAN.**- C'est l'héritage.

**Monsieur le Maire.**- C'est l'héritage. Monsieur Dugain, vous irez faire le « service après-vente » sur la Place Audran de la part de tous les commerçants, de la part de tous les utilisateurs de la majorité, de l'opposition. On est très républicains, Monsieur Payan.

**M. PAYAN.**- Je n'en ai aucun doute, Monsieur le Sénateur-Maire.

**Monsieur le Maire.**- D'ailleurs, si vous allez à ce bistrot marseillais, on pourra aussi y aller de votre part pour dire que vous avez participé à ce vote-là, mais j'attends votre vote. Y a-t-il d'autres remarques sur ce rapport ?

***Le rapport n°15/23/03/EFAG est approuvé à l'unanimité***

Unanimité totale pour les commerçants de la place Audran, cela fait plaisir !

**RAPPORT 15/24/03/ECSS**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION CULTURE ET SOLIDARITÉ.  
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ.  
Attribution de subventions à des associations œuvrant  
en faveur des Seniors - 1<sup>ère</sup> répartition 2015.**

Rapporteur : Mme Josette VENTRE (*Lecture du rapport*)

***Le rapport n°15/24/03/ECSS est approuvé à l'unanimité***

**Monsieur le Maire.**- (*S'adressant aux élus Marseille Bleu Marine*) Vous avez été touchés par la grâce, Mesdames et Messieurs ! (*Rires.*)

**RAPPORT 15/25/03/ECSS**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE VALORISATION DES ÉQUIPEMENTS.  
DIRECTION DES SPORTS - Attribution de subventions aux  
associations sportives - 2<sup>ème</sup> répartition 2015.  
Approbation de conventions - Budget primitif 2015.**

Rapporteur : M. Marcel SPORTIELLO (*Lecture du rapport*)

***Le rapport n°15/25/03/ECSS est approuvé à la majorité***

***Abstention du groupe Marseille Bleu Marine***

**RAPPORT 15/26/03/ECSS**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION CULTURE ET SOLIDARITÉ.  
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRÈCHES ET DE LA  
JEUNESSE - Approbation du Projet Éducatif Territorial  
de la Ville de Marseille.

Rapporteur : Mme Camille MINETTI (*Lecture du rapport*)

***Le rapport n°15/26/03/ECSS est approuvé à la majorité  
Abstention du groupe Cap à Gauche***

**RAPPORT 15/27**

**Monsieur le Maire.**- Le rapport 27 est retiré.

**Les élus.**- On ne l'a pas.

**Monsieur le Maire.**- Vous ne l'avez jamais eu, car nous n'avons pas trouvé d'association localisée sur notre secteur municipal. Il passera donc directement au Conseil municipal.

Avant de vous libérer, je vous rappelle que le prochain Conseil d'arrondissements aura lieu le 25 juin. Pour les commémorations du 8 mai qui vont bientôt arriver, n'oubliez pas votre écharpe.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin de soirée. Merci.

*(La séance est levée à 19 heures 45.)*